

Département 33 - Le Républicain Sud Gironde - Jeudi 4 juin 2020

## Suite des Annonces Légales de la page 59

7226808601 - VS

7226565401 - VS

722672960

7226741501 - AA

### Commune de SAINT-MORILLON Révisions allégées n°1, n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Morillon AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2020-05-29 du 29 mai 2020, Madame le Maire de Saint-Morillon, Laurence BOURGADE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets de révisions allégées n°1, n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Morillon au titre de l'article L.153-34 du code de l'urbanisme. Ces révisions allégées ont fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale.

L'objet de la révision allégée n°1 est «Requalification du zonage des quartiers Jaoulet - Peyron - Le Verdurat d'un zonage N en zonage UB».

L'objet de la révision allégée n°2 est «Création d'un STECAL en vue d'un projet de restaurant gastronomique en zone N du PLU».

L'objet de la révision allégée n°3 est «Mise en place d'un city stade et d'un espace loisirs-détente par la création d'un sous-secteur Ns derrière la salle des fêtes».

A cet effet, Madame Virginie BELLARD-SENS, consultante en environnement, est désignée par le Tribunal administratif de Bordeaux en qualité de commissaire-enquêteur pour procéder à ladite enquête.

L'enquête se déroulera pour une durée de 31 jours du 23 juin 2020 au 23 juillet 2020 :

- en Mairie de Saint-Morillon, 1, place de l'Église, 33650 Saint-Morillon.  
Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 00 et le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

La commissaire-enquêteur recevra le public dans les locaux de la Mairie de Saint-Morillon aux jours et heures suivants :

- mardi 23 juin 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
- mercredi 1er juillet 2020 de 9 h 00 à midi
- vendredi 17 juillet 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
- jeudi 23 juillet 2020 de 9 h 00 à midi

Le mercredi 1er juillet 2020 et le vendredi 17 juillet 2020, seule une permanence téléphonique de 14 h 00 à 15 h 00 aura lieu, puis un accueil physique de 15 h 00 à 17 h 00. Le rendez-vous téléphonique doit être pris au préalable en envoyant un courriel à l'adresse suivante: [plu@saint-morillon.fr](mailto:plu@saint-morillon.fr). En réponse, la date, l'horaire et le numéro de téléphone à appeler vous seront communiqués.

Les dossiers complets des projets de révision allégée n°1, n°2 et n°3 du PLU et les pièces qui l'accompagnent, seront mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante: [www.saint-morillon.fr](http://www.saint-morillon.fr) rubrique Cadre de vie > Urbanisme > le PLU. Les dossiers comprennent le rapport des incidences environnementales. Des avis de l'autorité environnementale ont été formulés et accompagnent le dossier. Ils sont également consultables sur l'adresse internet de la MRAE à l'adresse suivante: <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-r85.html>

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de révision allégée n°1, n°2 et n°3 du PLU de la commune de Saint-Morillon pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête

- en les adressant par écrit à Madame la commissaire-enquêteur en Mairie de Saint-Morillon

- en les adressant par courrier électronique, avec la mention en objet «courrier à l'attention de la commissaire enquêteur pour les projets de révision allégée n°1, n°2 et n°3 du PLU de la commune de Saint-Morillon», à l'adresse e-mail suivante : [plu@saint-morillon.fr](mailto:plu@saint-morillon.fr).

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur transmis au Maire de la commune de Saint-Morillon sera tenu à la disposition du public à la Mairie de Saint-Morillon.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal approuvera les projets de révision allégée n°1, n°2 et n°3 du PLU arrêtés, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints aux dossiers, des observations du public et du rapport de la commissaire enquêteur.



### SCP LOUIS DE LÉOTOING ET THIERRY ZUCCON

38, avenue de Toulouse  
81700 Puy-laurens

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thierry ZUCCON, notaire, à Puy-laurens (Tarn), le 26 mai 2020 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : Objet social : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question Dénomination : MDL01. Siège social : Saint-André-de-Cubzac (33240), 845 chemin de Cabarieu. Durée : 50 années. Capital social : mille euros (1 000 euros). Les apports sont numéraires. Gérant : M. Marc DE LA OSA, sapeur pompier professionnel, demeurant à Saint-André-de-Cubzac (33240) 845, chemin de Cabarieu, pour une durée illimitée. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

7226752501 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 mai 2020 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Dénomination :

SCI CATHERINE PAQUIER.

Siège social : 21, allée des Papillons, 33470 Gujan Mestras.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros.

Gérance : Mme Catherine PAQUIER demeurant 28, avenue des Colombes, 33700 Mérignac.

Cession de parts : toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été constitué une SAS dénommée :

FLOWSTIM TECHNOLOGY.

Capital : 5 000 euros.

Siège social : 20, rue de Lattre-de-Tassigny, 33380 Biganos.

Objet : conception intellectuelle et commercialisation, distribution de dispositifs médicaux.

Présidente : Mme ARNE Aurélie, 20, rue de Lattre-de-Tassigny, 33380 Biganos.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.

Transmission des actions : cession aux tiers soumise à agrément.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

7226235901 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

TAKOSA SECURITY SERVICES.

Capital : 500 euros.

Siège social : rue Robert Caumont, immeuble P Les Bureaux du Lac II, 33049 Bordeaux.

Objet : activités de sécurité et de gardiennage.

Durée : 99 ans.

Président : M. DIOP MAME MBANGNICK demeurant résidence Jean Monnet, bât A1, log. 309, 11, rue Rémi Belleau, 33400 Talence.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS : Bordeaux.

7226807301 - VS

### ICAMPUS

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 2 000 euros

Siège social et de liquidation :

15, rue Ligier, 33000 Bordeaux

838 645 885 RCS Bordeaux

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire réunie le 31 décembre 2019 au 15, rue Ligier, 33000 Bordeaux a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cyril GAILLARD, demeurant 57, avenue de la Forêt, 33700 Mérignac de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

Transmettez vos  
ANNONCES LÉGALES  
pour le MARDI 12H  
dernier délai

Département 47 - Le Républicain Lot-et-Garonne - Jeudi 4 juin 2020

Habilitation préfectorale pour l'ensemble du département de Lot-et-Garonne

Mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

Transmettez vos ANNONCES LÉGALES pour MARDI 12H

AMO CO  
Actions Si  
2 000 euros  
33690 C  
Bordeaux - I  
CIAL et statu  
unique du 2  
transférer le  
Froment, 47  
modifier la  
comptes au  
RCS de Bor

7225486501

### CON

Par acte so  
titué une SAS  
Capital : 10  
33100 Borden  
Objet : distr  
rance et le pl  
conseil, audit  
direction, ges  
organisation,  
et accompagn  
assistance en  
ques, d'assur  
formation y c  
nisme de form  
Président  
30, rue Laville  
Durée : 99 a  
Immatriculat  
Transmission  
bre des action  
Admission a  
action donne c

le Rép

e-mail:

Société éditri

PUB  
Siège  
350  
SAS

Principal actor

SIPA (représenté

Directeur de pu  
Francis GAUNAN

Directeur délég  
Philippe DUCEPT

Président du di  
Francis GAUNAN

Président du co  
Olivier BONSART

Membres du co  
Société SIPA

(représentée par l  
Olivier BONSART,  
Philippe TOULEM

Impression : IMP

10-31-3

Imprimé sur du pap  
par UPM sous H